

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 918,14	11 306,36	1 611,78	2 617,50
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	12 918,14	11 306,36	1 611,78	2 617,50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres créances	2 048,76		2 048,76	1 248,53
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	155,85		155,85	2 665,57
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 204,61		2 204,61	3 914,10
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	15 122,75	11 306,36	3 816,39	6 531,60

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 500,00)	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-28 097,46	-29 202,40
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 304,80	1 104,94
SITUATION NETTE	-25 902,26	-20 597,46
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-25 902,26	-20 597,46
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	15 023,18	12 951,99
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 626,00	13 596,00
Dettes fiscales et sociales	1 069,47	581,07
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	29 718,65	27 129,06
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 816,39	6 531,60

5mill5
Société par Actions Simplifiée (SASU)
Au capital de 7 500 euros

Siège social : 1 RUE DE LA NOUE, 93170 BAGNOLET

RCS / N° Bobigny B 480 092 030

Assemblée générale du 28/04/25

Bagnolet 28/04/25 / 11H00,

Mme Moulin, le Présidente exerçant la gérance de la société 5mill5, société par actions simplifiée au capital de 7 500 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 1 RUE DE LA NOUE, 93170 BAGNOLET, siège social de la société.

Mme Moulin, étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente rappelle que l'Assemblée statue sur l'ordre du jour suivant :

– L'approbation des comptes

– L'affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et se soldant par un déficit de -5 304,80 €

euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique affecte le déficit de l'exercice s'élevant à -5 304,80 € euros, comme indiqué ci-dessous :

au report à nouveau,

soit -5 304,80 euros

Cécile Moulin

